



Bulletin d'inscription THE BLUE CAT v5 (2 pages)

Année scolaire _____ / _____

Nom : _____ Prénom de l'enfant : _____
Adresse complète : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Date de naissance : ____/____/____ Age : _____ ans
Profession des parents : père : _____ mère : _____

✓ **Où vous joindre ?**

Indiquez au moins deux contacts SVP.

Portable : n° personnel : _____ professionnel : _____
E-mail : n° personnel : _____ professionnel : _____

J'inscris mon enfant aux activités d'éveil à la langue anglaise organisées par THE BLUE CAT à raison d'une heure par semaine (sauf congés scolaires de la zone B), ce qui représente un total de 30 heures par année scolaire.

✓ **Niveau :** A1 A2 A3 A4 A5 A6

✓ **Groupe choisi :** Jour : lundi mardi mercredi jeudi vendredi
Heure : de _____ h _____ à _____ h _____

✓ **Tarif (1^{ère} inscription) :** Paiement à la séance : 26 euros par heure
Paiement au mois : 22 euros par heure soit 88 euros pour 4 heures
Paiement au trimestre : 21 euros par heure soit 210 euros pour 10 heures
Paiement à l'année : 20 euros par heure soit 600 euros pour 30 heures

✓ **Règlement :** Par chèque (à l'ordre de « THE BLUE CAT - FUTUR PROCHE ») ou en espèces.

Je choisis la formule suivante (cocher une seule case – choix impératif au moment de l'inscription) :

- R1 règlement unitaire : séance par séance
R2 règlement mensuel : 4 séances par 4 semaines
R3 règlement trimestriel : 10 séances par 10 semaines
R4 règlement annuel (30 séances) en une fois à l'inscription
R5 règlement annuel (30 séances) en trois fois sans frais sur les trois premiers mois de l'inscription
R6 règlement « essai : 4 séances base mensuelle puis solde en une fois le mois suivant
R7 règlement « essai-plus » : 4 séances base mensuelle puis solde en trois fois sans frais

Cas particuliers :

- Ra J'inscris deux enfants ou plus de même foyer : je bénéficie de **15% de remise** dès le 2^{ème} enfant
Rb J'inscris mon enfant en courant d'année : son groupe a encore _____ séances à réaliser à ce jour
Rc Opération promotionnelle : laquelle ? _____
Rd Je parraine un autre enfant (nom : _____) : je bénéficie de **10% de remise** (voir p.2)
Re L'inscription est réglée par chèque dont le nom est différent de celui de l'enfant : préciser _____

✓ **Programme de fidélité**

J'inscris mon enfant pour la _____^{ème} année consécutive : je bénéficie de ce fait de _____ % de remise sur l'inscription de l'enfant concerné. Préciser le prénom : _____
Voir conditions en page 2.

Je soussigne Mme/M _____, déclare avoir pris connaissances des conditions générales d'inscription figurant au verso du bulletin d'inscription, et les accepter.

Fait à _____ le, _____

Signature d'un des parents :

The Blue Cat – L’anglais pour les kids
CONDITIONS GENERALES D’INSCRIPTION

- THE BLUE CAT décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d’effet personnels.
- Les frais d’inscription sont exigibles d’avance.
- En cas de non-paiement des sommes dues aux dates prévues, THE BLUE CAT se réserve le droit de ne pas accepter l’enfant aux activités. En outre, les frais de recouvrement sont à la charge des parents.
- Les familles sont pécuniairement responsables des dégradations faites par leur enfant.
- Notre responsabilité civile n’est engagée que lorsque l’enfant se trouve dans la salle de cours.
- Un cours prévu est un cours dû. L’absence n’ouvre pas droit en principe à rattrapage ou remboursement.
- L’enfant doit être déposé à THE BLUE CAT au plus tôt 10 minutes avant le début du cours par un adulte responsable de l’enfant. Cette même personne doit venir chercher l’enfant au plus tard 10 minutes après la fin du cours en se présentant personnellement à l’animateur/trice de l’enfant.
- Garantie exclusive THE BLUE CAT : si un enfant dont le bilan pédagogique détaillé rempli en âme et conscience par son animatrice, n’a pas acquis 25% ou plus du programme de l’année tout en ayant participé à au moins 25 séances sur 30, il est réinscrit l’année suivante entièrement gratuitement.
- Le nombre minimum d’enfants par groupe est de 4, et le maximum est de 8.
THE BLUE CAT se réserve le droit d’arrêter le fonctionnement d’un groupe dont le nombre de participants est inférieur à 4 en prévenant les parents au moins un mois avant la fin des cours, par mail. De même, THE BLUE CAT se réserve le droit de ne pas constituer un groupe, en début d’année scolaire, si le nombre de participants est inférieur à 4 enfants.
Il s’agit là des deux seuls cas où THE BLUE CAT restitue le montant des séances non prises aux inscrits sur leur demandes expresse.
- Si un enfant est autorisé ponctuellement à quitter les locaux de THE BLUE CAT sans être recherché par un adulte qui est responsable, il est obligatoire de prévenir préalablement Vincent Jouanneau au plus tard 24 heures avant le cours en question par SMS au 06.71.62.44.88 en précisant le jour et l’heure du cours concerné.

Programme de fidélité

Il est consenti une remise dans le cas de réinscription sur deux ou plusieurs années consécutives, selon le barème ci-dessous :

- Enfant inscrit pour la **2^{ème} année** consécutive, une remise de **4%** est accordée
- Enfant inscrit pour la **3^{ème} année** consécutive, une remise de **7%** est accordée
- Enfant inscrit pour la **4^{ème} année** consécutive, une remise de **10%** est accordée
- Enfant inscrit pour la **5^{ème} année** consécutive, une remise de **13%** est accordée

Mode de calcul des remises

- Un maximum de 2 taux de remises peut être appliqué à une inscription.
Dans le cas ou plus de 2 taux de remise pourraient être appliqués, on retient les 2 taux les plus avantageux pour le client
- Remise 10% parrainage : Cette remise s’applique au montant payé par les parents de l’enfant parrainé au moment de l’inscription (ex : remise de 21 € si l’enfant parrainé est inscrit en premier lieu pour 10 séances, soit un paiement par les parents de l’enfant parrainé de 210 €)

Autorisation parentale

Je soussigné(e) _____ autorise tout au long de l’année mon enfant à quitter les locaux de The Blue Cat seul à l’issue du cours d’anglais.
La responsabilité de The Blue Cat n’est dans ce cas pas engagée.

Date & signature du représentant légal :

Médiation

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, FUTUR PROCHE – THE BLUE CAT a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L’entité de médiation retenue est : SAS CNPM MÉDIATION CONSOMMATION. En cas de litige, le consommateur pourra déposer sa réclamation sur le site

<http://cnpm-mediation-consommation.eu>

ou par voie postale en écrivant à
CNPM MÉDIATION CONSOMMATION

27, avenue de la Libération

42400 SAINT-CHAMOND.